

MINSTIC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Confronté à la question de société "technologies et société", construire et développer une réflexion selon une approche interdisciplinaire mobilisant, intégrant et faisant dialoguer différentes disciplines et points de vue, dans une perspective de démarche responsable et citoyenne, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant-e qui choisit la mineure "enjeu de société" en technologies et société.

Selon les choix de cours opérés au sein de la mineure, au terme de son programme, le-la diplômé-e est capable :

- d'identifier les principaux enjeux liés au développement des technologies numériques et d'en décrire les spécificités;
- de mobiliser les outils de base permettant l'analyse et l'évaluation de dispositifs médiatiques numériques;
- de comprendre et exploiter les bases de la programmation, des interfaces humains-machines et des systèmes d'information;
- de s'organiser et de travailler en équipe en vue de la réalisation d'un projet commun.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances et d'outils de base en STIC afin d'en saisir leurs spécificités, leur rigueur et ce dans la perspective d'une approche interdisciplinaire.
2. Approcher, questionner et discuter des enjeux des STIC en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.
3. Confronté aux enjeux de société des STIC, élaborer une réflexion personnelle selon une approche interdisciplinaire mobilisant, intégrant et faisant dialoguer différentes disciplines (chacune étant nourrie de sa propre rigueur) et points de vue; et ce dans une perspective de démarche responsable et citoyenne.
4. Face aux enjeux de société des STIC, développer, débattre et discuter de sa réflexion personnelle, la faire évoluer; et ce dans une perspective de démarche responsable et citoyenne.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

Cette mineure ne peut pas être suivie par les étudiants inscrits en COMU1BA au module d'ouverture STIC.

				Bloc annuel	
				2	3
○ LCOMU1239	Analyse des dispositifs médiatiques	Jerry Jacques Camille Tilleul	PR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
○ LCOMU1241	Projet STIC	Thibault Philippette	PR [q1+q2] [15h+30h] [10 Crédits]	X	X

○ Cours au choix (5 crédits)

L'étudiant complètera sa mineure par 5 ECTS de cours au choix selon les orientations.

⊗ LCOMU1239	Analyse des dispositifs médiatiques	Jerry Jacques Camille Tilleul	PR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LCOMU1327	Méthodes d'évaluation d'un dispositif médiatique	Mathieu Zen (supplée Suzanne Kieffer)	PR [q1] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LCOMU1312	Technologies et communication	Monica Baur (supplée Antonin Descampe) Benoît Macq (supplée Antonin Descampe)	PR [q1] [22.5h+10h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LINFO1101	Introduction à la programmation	Kim Mens Siegfried Nijssen Charles Pecheur	PR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LINFO1311	Interface homme-machine	Jean Vanderdonck	PR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X	

~~LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE~~

MINSTIC - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

> [Bachelier en sciences chimiques](#)

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des activités orales et/ou écrites, d'autres feront intervenir l'évaluation de travaux personnels ou de groupes, d'exercices ou de résolutions de problèmes. Les modalités de l'évaluation sont précisées au début de chaque enseignement.

Le programme de la mineure est organisé autour de la réalisation d'un projet (LCOMU1241 Projet STIC). Celui-ci guidera l'étudiant-e à concevoir, réaliser et évaluer la mise en place, en équipe interdisciplinaire, d'un dispositif numérique original en lien avec un commanditaire et/ou en phase avec la thématique d'une des autres mineures de sensibilisation à un enjeu de société (culture et création, développement durable, 41 Proj6.692a7Rdre). Ce projet se déroule tout au long de l'année en bloc 3 et permet à l'étudiant-e de mobiliser et d'intégrer 16.69 différentes compétences acquises au cours du suivi des unités d'enseignement de sa mineure.

Pour l'obtention de la moyenne, 16.6 notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La mineure en technologies et société donne accès au master en sciences et technologie de l'information et de la communication (STIC) moyennant l'ajout de 0 à 15 crédits d'enseignements supplémentaires en fonction du programme de la majeure suivie.

L'étudiant pourra prolonger la réflexion entamée au sein de la mineure en technologies et société en s'inscrivant – moyennant conditions d'accès – à l'une des formations suivantes :

- Master en sciences informatiques

2. Admission à la mineure

Non pertinent

3. Inscription à la mineure :*En deuxième bloc annuel*

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. (L'étudiant doit d'abord être en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à la mineure.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail, s'identifier, cliquer sur "mon bureau",...)

L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure entamée en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur son bureau virtuel comme pour son inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études.